AUX SOURCES DE LA FOI

PÈLERINAGES



FRANCE

« Sur les pas de Marie à Lourdes »

Du 15 au 21 août 2027

(7 JOURS / 5 NUITS)

spiritours
VOYAGES DE RESSOURCEMENT

Détenteur d'un permis du Québec

spiritours
AUX SOURCES DE LA FOI
PÈLERINAGES



« Sur les pas de Marie à Lourdes »

Mettons-nous en route vers Lourdes, sur les pas de Marie.
« En ces jours-là, Marie se mit en route avec empressement. » (Lc 1,39)

Le thème pastoral de Lourdes pour 2027 nous invite à contempler le mystère de la Visitation. Avec Marie, nous suivrons l'Évangile pas à pas : son départ, son arrivée auprès d'Élisabeth, la joie de la rencontre et la bénédiction qui en jaillit.

Nous marcherons aussi sur les pas de Sa Sainteté le pape Léon XIV, qui s'est lui-même rendu en pèlerin à Lourdes lors de son voyage apostolique en France, en septembre 2026. À la Grotte de Massabielle, il a prié et confié ses intentions à la Vierge Marie. Son pèlerinage nous rappelle que nous aussi, nous sommes invités à venir à Lourdes avec notre foi, nos joies, nos peines, nos questions et nos espérances.

Ce pèlerinage prendra la forme d'une retraite à Lourdes « en liberté ». Chacun pourra vivre à son rythme les célébrations du Sanctuaire, la prière à la Grotte, les processions, ainsi que des moments de silence, de recueillement et de ressourcement.

Votre accompagnatrice, Marie Trinité Onana, qui connaît bien Lourdes, sera présente pour vous accueillir et vous aider à vous orienter, avec le concours du Bureau des Pèlerinages du Sanctuaire.

Le Père Parfait Mbida, votre animateur spirituel, proposera la messe ainsi que quelques temps de prière, suivant la disponibilité des espaces au Sanctuaire.
Il vous accompagnera également dans cette démarche de confiance en Notre-Dame de Lourdes, qui accueille avec tendresse nos détresses et porte auprès de son Fils nos causes les plus difficiles.

À Lourdes, nous viendrons déposer nos fardeaux, implorer les grâces dont nous avons besoin et laisser Marie nous conduire vers Jésus, source de toute guérison, de toute consolation et de toute espérance.

Conçu comme une formule économique et volontairement simple, le forfait comprend les vols aller-retour, les transferts, l'hébergement en maison religieuse sur le site du Sanctuaire, les petits-déjeuners et les soupers. Sans programme de visites guidées ni d'animation touristique quotidienne.

Vous disposerez de votre temps pour vivre Lourdes à votre rythme et approfondir votre démarche personnelle.

À Lourdes, en 2027, Mettons-nous en route avec empressement, n'y allons pas seuls !
Partageons cette bonne nouvelle avec nos proches et répondons à l'invitation de Marie à sainte Bernadette:
« Je veux qu'ici même,
Au pied de ces monts,
Le peuple que j'aime
Vienne en procession. »
(cantique processionnel « Ave Maria de Lourdes »)

GROUPES SUR MESURE spiritours

Une entreprise d'économie de communion



Accompagnement



Père Parfait Magloire Mbida, MSA

Ordonné prêtre en 2003 au Cameroun chez les Missionnaires des Saints-Apôtres, le Père Parfait Magloire Mbida a exercé comme formateur des futurs prêtres avant de poursuivre son ministère au Canada, où il est arrivé en 2010. Il a notamment accompagné des personnes au Centre charismatique Le Jourdain et en soins spirituels. Il exerce aujourd'hui au Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs de Chertsey. Passionné par l'écoute et l'accompagnement spirituel, il voit dans chaque pèlerinage une occasion de grandir dans la foi et l'espérance. À Lourdes, il souhaite conduire les pèlerins à se confier à Marie et, avec elle, à s'abandonner à la tendresse et à la miséricorde de Dieu.



Marie Trinité Onana

Conseillère en voyages, Marie Onana est juriste de formation et titulaire d'un certificat en gestion philanthropique de l'Université de Montréal. Marie a toujours été habitée par le projet d'un tourisme solidaire et surtout par le tourisme religieux. Elle a eu la grâce de voyager dans plusieurs pays. Elle aime le voyage, croit à l'importance du voyage et surtout du voyage spirituel pour se ressourcer, s'ouvrir aux autres cultures, et peuples, briser l'isolement et la peur de l'autre. Pour elle, un pèlerinage est un déplacement physique, ce déplacement extérieur, nous invite à un déplacement intérieur, à se ressourcer et changer de l'intérieur.

Le profil de votre voyage

Pèlerinage chrétien

L'origine de ces forfaits repose sur la tradition chrétienne ; ils sont souvent accompagnés par un prêtre ou un accompagnateur ayant une formation théologique. Le programme prévoit la possibilité d'assister à une messe tous les jours (librement).

Voyage culturel

Ces voyages vous permettront de découvrir particulièrement des sites d'intérêt culturel et historique (musées, sites archéologiques, monuments historiques, patrimoine religieux), de participer à des événements culturels importants ou de rencontrer la population locale afin de mieux connaître sa culture.

Itinéraire



JOUR 1 | DIMANCHE 15 AOÛT 2027
DÉPART DE MONTRÉAL
Départ à 23h40 de l'aéroport de Montréal (YUL).

JOUR 2 | LUNDI 16 AOÛT 2027
TOULOUSE – LOURDES
Lors de votre arrivée à l'aéroport de Toulouse vers 12h40 (midi), rendez-vous avec votre chauffeur privé pour le transfert à Lourdes. Installation à l'hébergement. Nuitée au Foyer Ave Maria.

JOURS 3 À 6 | MARDI 17 AU VENDREDI 20 AOÛT 2027
LOURDES
Séjour au sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, visites libres, participation libre aux messes et processions quotidiennes.



JOUR 7 | SAMEDI 21 AOÛT 2027
LOURDES – TOULOUSE – MONTRÉAL
Après le petit-déjeuner, transfert en autocar de Lourdes à Toulouse tôt le matin pour votre vol de Toulouse à Montréal à 14h30. Arrivée prévue à Montréal à 16h35 heure locale.





Informations

Prix

Prix Réservez-tôt*:

- **2 599 $ / pers. (en occupation double/twin)**
- **2 889 $ / pers. (en occupation simple**)**
- **1 499 $ / pers. (en occupation double/twin, sans les vols)**
- **1 789 $ / pers. (en occupation simple**, sans les vols)**

**Rabais de 100$ si inscription avant le 15 avril 2027.*

Prix régulier:

- **2 699 $ / pers. (en occupation double/twin)**
- **2 989 $ / pers. (en occupation simple**)**
- **1 599 $ / pers. (en occupation double/twin, sans les vols)**
- **1 889 $ / pers. (en occupation simple**, sans les vols)**

***Selon disponibilité, quantité limitée.*

*Spiritours offre la possibilité de jumelage, mais exceptionnellement, Spiritours ne peut assumer les frais additionnels pour l'occupation simple si nous n'arrivons pas à vous jumeler.

* Tous les prix sont basés sur le taux de change en vigueur au 19 novembre 2026.

LE FORFAIT COMPREND

- Vol aller-retour Montréal-Toulouse avec Air Transat (ou similaire) si option avec les vols
- 5 nuits d'hébergement au Foyer Ave Maria (ou similaire)
- 5 petits-déjeuners continentaux (légers) au foyer et 5 soupers dans un restaurant du sanctuaire
- Transferts en autocar de l'aéroport à l'hébergement aller-retour
- Carnet du pèlerin
- Toutes les taxes

LE FORFAIT NE COMPREND PAS

- Vol aller-retour Montréal-Toulouse si option sans les vols
- Les repas non-mentionnés
- Les assurances-voyage
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Visites durant le séjour
- Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage (présentement gratuit)

Conditions pour les clients achetant un forfait sans vols internationaux

1. Achat de billets d'avion : Nous vous conseillons fortement d'attendre que le départ soit garanti avec le nombre minimum de participants avant d'acheter votre propre billet d'avion.
2. Transfert aéroport-hôtel : Le transfert entre l'aéroport et l'hôtel est à vos frais, sauf si vous pouvez arriver à l'aéroport avant le groupe et repartir après le groupe au retour. Nous vous fournirons l'heure et le numéro de vol du groupe afin que vous puissiez, si possible, bénéficier du transfert avec le groupe. Sinon, vous devrez assumer les frais de votre transfert jusqu'à l'hôtel où sera hébergé le groupe

Inscription

Date limite d'inscription: Le 15 juin 2027

(60 jours avant le départ ou quand le nombre maximum des passagers est atteint). Possibilité de s'inscrire après cette date, un supplément pourrait s'appliquer.

Pour vous inscrire

Vous pouvez vous inscrire sur notre site Internet (voir haut de la page web du voyage, à droite) ou télécharger et remplir le formulaire PDF et nous l'envoyer avec votre dépôt de 750$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible, car les places sont limitées. Veuillez joindre à votre inscription une photocopie de votre passeport (voyages internationaux seulement).

Assurance-voyage

Pour une assurance voyage, communiquez avec nous afin de connaître votre prime.

Nb de participants

Minimum 20 - Maximum 30

Documentation requise

Tous les voyageurs canadiens qui se rendent en Europe doivent être en possession d'un passeport valide au moins trois mois après la date prévue de retour, ainsi que de L'ETIAS (date d'entrée en vigueur non connue à ce jour).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la responsable du groupe du pèlerinage:

Marie Trinité Onana
(514) 797-6077
marie.trinite@yahoo.ca

OU Eric Ramirez
(514) 374-7965, poste 202
eric.ramirez@spiritours.com

HÉBERGEMENT

- Foyer Ave Maria (ou similaire).

*Spiritours est titulaire d'un permis du Québec

Conditions générales

Dépôt et paiement

Un dépôt de 750 $ pour les voyages en avion ou 25 % du montant total pour les voyages en autobus est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation, si désirée. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ pour les voyages en avion et 45 jours avant le départ pour les voyages en autobus. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée, entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Note importante : certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières de réservation, d'acompte et de date de paiement final.

Frais d'annulation

Pour les voyages à l'international et/ou en avion
Jusqu'à 60 jours avant le départ : 750$ de pénalité
À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Pour les voyages à l'intérieur de la province du Québec et/ou par autocar
Jusqu'à 45 jours avant le départ : 25 % du montant total
De 45 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant total
À moins de 21 jours avant le départ : aucun remboursement

Frais de changement : 100 $ de pénalité (changement de nom, modification date de retour et tout autre changement important). À moins de 60 jours toute modification sera considérée comme une annulation.

Extension (déviation): vous devez en faire la demande par écrit, il y aura un frais de changement + différence tarifaire pour le billet de retour au prix du jour. Le retour doit obligatoirement être du même aéroport que le groupe.

Note importante: certains voyages et événements spéciaux peuvent être assujettis à des conditions particulières d'annulation.
Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours se réserve aussi le droit de repousser la date limite à 45 jours du départ, de changer les dates du voyage ou la compagnie aérienne au besoin. Si pour des raisons de force majeure le voyage doit être suspendu par Spiritours, ce dernier se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler, mais ne sera pas responsable des sommes non-remboursables déjà versées aux fournisseurs. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans le cas où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches), ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus, nous recommandons fortement de prendre une assurance médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable.

Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont sujets à changement jusqu'à 30 jours avant la date du départ en cas de hausse du prix du carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change de plus de 5% depuis la date de publication du prix du voyage. Si la modification du prix de votre voyage est égale ou supérieure à 7% du prix original, vous pouvez demander de vous faire rembourser ou d'échanger votre voyage contre un autre, similaire.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une entreprise de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non complétée, ni pour les services non utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.
Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et persistait dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services ou de son représentant, le passager serait expulsé du groupe et devrait assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devrait débourser pour son hébergement, nourriture et transport.